

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 13757 Numéro SIREN : 443 399 613 Nom ou dénomination : AAMSET
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2021 sous le numéro de dépôt 60750

SAS AAMSET

5, rue Ambroise Thomas

75009 Paris

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

certifié conforme

REB

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	297 361,66		297 361,66	9,34	297 361,66	11,12
Autres immobilisations incorporelles	42 521,03	39 511,97	3 009,06	0,09	7 584,58	0,28
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	309 824,11	259 222,76	50 601,35	1,59	40 796,34	1,53
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes	980,00		980,00	0,03	3 750,15	0,14
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	151 820,00		151 820,00	4,77	150 000,00	5,61
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	210 240,00		210 240,00	6,60		
Prêts					1 400,00	0,05
Autres immobilisations financières	13 644,42		13 644,42	0,43	19 974,77	0,75
TOTAL (I)	1 026 391,22	298 734,73	727 656,49	22,84	520 867,50	19,48
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	142 773,26		142 773,26	4,48	161 700,17	6,05
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	926 596,93	25 453,54	901 143,39	28,29	711 051,38	26,60
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	13 236,12		13 236,12	0,42	1 524,55	0,06
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 016,42		7 016,42	0,22	49 846,64	1,86
. Autres	5 548,24		5 548,24	0,17		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	670 550,10		670 550,10	21,05	370 000,00	13,84
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	697 823,30		697 823,30	21,91	858 222,38	32,10
Charges constatées d'avance	19 605,82		19 605,82	0,62		
TOTAL (II)	2 483 150,19	25 453,54	2 457 696,65	77,16	2 152 345,12	80,52
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 509 541,41	324 188,27	3 185 353,14	100,00	2 673 212,62	100,00

RR

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 400 000,00)	400 000,00	400 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12,56	14,96
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	40 000,00	40 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles	1,26	1,50
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 084 508,60	731 831,44
	34,05	27,38
Résultat de l'exercice	386 095,27	427 678,05
	12,12	16,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	106,63	426,63
	0,00	0,02
TOTAL (I)	1 910 710,50	1 599 936,12
	59,98	59,85
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	22 578,32	35 213,40
. Découverts, concours bancaires	180,51	1,32
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	547,19	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 814,14	217 450,30
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	234 226,79	215 428,84
. Organismes sociaux	119 537,42	139 713,66
. Etat, impôts sur les bénéfices	16 642,00	21 718,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	245 640,76	221 924,90
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	21 724,59	23 071,98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	241 968,81	68 223,10
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	132 782,11	130 532,32
	4,17	4,88
TOTAL (IV)	1 274 642,64	1 073 276,50
	40,02	40,15
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	3 185 353,14	2 673 212,62
	100,00	100,00

RC

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	2 688 190,36		2 688 190,36	63,40	2 746 112,15	64,30	-57 922	-2,10	
Production vendue biens									
Production vendue services	1 551 593,73		1 551 593,73	36,60	1 524 548,72	35,70	27 045	1,77	
Chiffres d'Affaires Nets	4 239 784,09		4 239 784,09	100,00	4 270 660,87	100,00	-30 876	-0,71	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			72 552,86	1,71	626,10	0,01	71 926	N/S	
Autres produits			41 802,22	0,99	45 173,05	1,06	-3 371	-7,45	
Total des produits d'exploitation (I)			4 354 139,17	102,70	4 316 460,02	101,07	37 679	0,87	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 279 430,52	53,76	2 206 790,53	51,67	72 640	3,29	
Variation de stock (marchandises)			18 926,91	0,45	58 163,57	1,36	-39 237	-67,45	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 242,37	0,03			1 242	N/S	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			224 754,01	5,30	218 458,82	5,12	6 296	2,88	
Impôts, taxes et versements assimilés			15 470,79	0,36	32 137,33	0,75	-16 667	-51,85	
Salaires et traitements			877 990,57	20,71	837 689,81	19,61	40 301	4,81	
Charges sociales			347 887,76	8,21	343 447,68	8,04	4 440	1,29	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			21 713,41	0,51	20 187,83	0,47	1 526	7,56	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			16 787,32	0,40			16 787	N/S	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			11 619,03	0,27	16 485,51	0,39	-4 866	-29,51	
Total des charges d'exploitation (II)			3 815 822,69	90,00	3 733 361,08	87,42	82 461	2,21	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			538 316,48	12,70	583 098,94	13,65	-44 782	-7,67	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			2 823,46	0,07	4 356,61	0,10	-1 533	-35,18	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			2 823,46	0,07	4 356,61	0,10	-1 533	-35,18	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			397,81	0,01	678,83	0,02	-281	-41,44	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			397,81	0,01	678,83	0,02	-281	-41,44	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			2 425,65	0,06	3 677,78	0,09	-1 252	-34,04	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			540 742,13	12,75	586 776,72	13,74	-46 034	-7,84	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation sur 12 mois (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 809,49	0,11		4 809 N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	320,00	0,01		320 N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	5 129,49	0,12		5 129 N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	828,00	0,02	68,00	0,00 760 N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 330,35	0,27		11 330 N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			154,67	0,00 -154 -100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	12 158,35	0,29	222,67	0,01 11 936 N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-7 028,86	-0,16	-222,67	-0,00 -6 806 N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	147 618,00	3,48	158 876,00	3,72 -11 258 -7,08
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 362 092,12	102,88	4 320 816,63	101,17 41 276 0,96
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 975 996,85	93,78	3 893 138,58	91,16 82 858 2,13
RÉSULTAT NET	386 095,27	9,11	427 678,05	10,01 -41 583 -9,71
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>	
Dont Crédit-bail mobilier	3 948,72	0,09	2 980,65	0,07 968 32,48
Dont Crédit-bail immobilier				



certifié conforme


AAMSET

Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 Euros

Siège social : 5, rue Ambroise Thomas, 75009 PARIS
R.C.S PARIS B 443 399 613

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 01 JUILLET 2021

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020 AFFECTATION DU RESULTAT

Procès verbal de délibération

Le 1er juillet 2021, à 14 heures 30, les actionnaires de la société AAMSET, société anonyme par actions simplifiée, au capital de 400 000 €, se sont réunis au siège social de la société, en Assemblée Générale, à la suite de la convocation qui leur a été faite par mail envoyée par le président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents.

Monsieur Sébastien Ebbo préside la séance.

Monsieur Mike Jourden et Monsieur Mathias Ratié, deux actionnaires présents et acceptants, sont appelés aux fonctions de scrutateurs.

Monsieur Rodolphe Ratié est désigné comme secrétaire de séance.

Après avoir constaté la composition du bureau, monsieur le président communique à l'Assemblée la feuille de présence dont il résulte que la majorité requise du capital social est légalement présente et qu'elle peut valablement délibérer.

Le président met à la disposition des actionnaires :

- la copie du mail de convocation à l'assemblée
- la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020
- le rapport de gestion du président
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée

Le président demande qu'il soit donné acte de ce que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts ont été communiqués ou tenus à leur disposition au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi.

L'assemblée des actionnaires lui donne acte de ces déclarations.


MR MR

Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation de ces rapports et examen des comptes annuels ;
- Affectation du résultat
- Pouvoirs pour formalités

Lecture est ensuite donnée du rapport du président

Le président déclare alors la discussion ouverte.

Après échange de vues, plus personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions proposées :

PREMIERE RESOLUTION.

Après avoir entendu le rapport de gestion du président, l'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Par ailleurs l'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas de dépense somptuaire qui doivent être soumises à son vote tel que prévu par l'article 223 quater du code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus au président de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale, sur la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme d'un montant de 386 095 €, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	386 095 €
Report à nouveau	1 084 508 €
Montant distribuable	1 470 603 €

Qu'elle réparti comme suit :

Affectation à la réserve légale	-
Affectation à la réserve générale	-
Dividende aux actionnaires	100 000 €
Dont auto-détention	850 €
Report à nouveau	1 371 453 €

La société auto-détenant 34 actions d'AAMSET, la somme correspondant aux dividendes pour ces actions ne sera pas versée et sera affectée au compte « Report à nouveau ».

En conséquence, elle fixe le dividende à 25 € par action pour les 3966 actions entièrement libérées composant le capital. Il sera mis en paiement le 1er septembre 2021.

50
RR
118

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que notre société a procédé à des distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices tel que suivant :

- 2017 : 75 000 euros
- 2018 : 75 000 euros
- 2019 : 75 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures 20.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.





AAMSET

Société par actions simplifiée au capital de 400 000 €

Siège social : 5 rue Ambroise Thomas – 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 443 399 613

T +33 1 55 73 21 55 | direction@aamset.com

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 223-26 de la loi du 24 juillet 1966 et aux dispositions statutaires, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, pour vous inviter à statuer sur les comptes annuels de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2020 et sur toutes questions accessoires.

Vous avez eu connaissance, dans les délais impartis, de tous les documents dont la loi prévoit la communication.

Les questions à débattre se présentent de la manière suivante.

1 - SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'est élevé à 4 239 784 euros contre 4 270 661 euros l'an dernier. Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 386 095 euros contre 427 678 euros l'an dernier.

Le chiffre d'affaires est en très légère baisse de 0,71 % par rapport à l'année précédente et le résultat net est en baisse de 9,71 %.

Il convient de noter que la trésorerie à fin 2020 était de 1 368 373 euros en hausse par rapport au dernier exercice (1 228 222 euros).

2 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2020

Le mandat d'expertise comptable assuré par le cabinet Européenne Expertise Bourse a pris fin sur décision de la direction, à compter du 31 décembre 2020. Un nouvel expert-comptable a été nommé auprès du cabinet FL3 COM, représenté par Madame Florence LAINÉE.

Par ailleurs, l'épidémie du Covid 19, qui s'est étendue à partir du mois de mars 2020, a occasionné une période d'incertitude et de ralentissement économique important.

Le développement accéléré du télétravail induit par cette crise a occasionné une forte activité sur nos métiers, d'une part pour la mise en place des outils nécessaires à sa mise en œuvre, et d'autre part pour assurer l'assistance aux utilisateurs directement à leur domicile.

Une partie de l'activité a été mise en pause en raison de la fermeture temporaire de certains clients mais sans pour autant affecter de manière significative l'ensembles de l'activité de l'entreprise.

15 mois plus tard, la situation n'est pas encore totalement stabilisée, mais la forte campagne de vaccination en cours laisse entrevoir une amélioration de la situation économique globale, ce qui devrait se ressentir positivement sur la progression de l'activité pour l'année 2021.

3 - EVOLUTION PREVISIBLE

Suite à l'impact de la crise sanitaire et économique du Covid 19, l'exercice 2021 sera donc une année de rééquilibrage qui devrait avoir une conséquence positive sur les comptes de la société.

La confirmation prévisible de la progression de l'activité occasionnera nécessairement un renforcement de l'équipe.

Ce renforcement constitue l'essentiel de l'investissement à venir, et aura un impact sur le résultat à court terme.

4 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Il a été poursuivi, au cours de l'exercice, des développements informatiques pour améliorer notre outil de production, développements qui devraient se poursuivre en 2021.

5 - LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Rodolphe RATIÉ :

- Président d'AAMSET Management.

Sébastien EBBO :

- Directeur Général d'AAMSET Management.

6 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

À ce jour AAMSET, détient 7 591 parts sociales de la Banque coopérative Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France - 26/28, rue Neuve Tolbiac – CS 91344 – 75633 Paris Cedex 13, soit un montant total de 151 820,00 €, dont le détail de souscription est le suivant :

- 16/10/2017 : souscription de 5000 parts sociales pour un montant de 100 000 €
- 04/06/2019 : souscription de 2500 parts sociales pour un montant de 50 000 €
- 29/09/2020 : souscription automatique de 91 parts sociales pour un montant de 1 820 €

7 - PARTICIPATION DES SALAIRES DANS LA CAPITAL SOCIAL (au 31/12/2020)

AAMSET Management (Rodolphe RATIÉ + Sébastien EBBO) : 3 043 actions de 100 euros

Mathias RATIÉ : 384 actions de 100 euros

Mike JOURDREN : 235 actions de 100 euros

Naguy SALEH : 50 actions de 100 euros

8 - AUTODETENTION

Il est à noter que lors des échanges d'actions survenues à la suite de la sortie du capital de Abdelmounime AMAR, un certain nombre d'actions n'ont pas trouvé preneur, et sont donc encore détenues par la société AAMSET elle-même.

Par conséquent, 288 actions ont été rachetées par AAMSET le 22 décembre 2020, et seulement 254 ont été revendues le 20 février 2021.

Il reste donc 34 actions encore à ce jour auto-détenues par AAMSET, soit 0,85% du capital.

9 - METHODES D'EVALUATION ET FORMES DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 et dont nous allons vous donner lecture complète, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation, conformes aux dispositions en vigueur, que les années précédentes.

10 - RAPPELS DIVERS

10-1 Frais généraux

Aucune réintégration de frais généraux dans les bénéfices imposables par application de l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

10-2 Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que notre société a procédé à des distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices tel que suivant :

- 2017 : 75 000 euros
- 2018 : 75 000 euros
- 2019 : 75 000 euros

11 - AFFECTATION DU RESULTAT

L'affectation des résultats que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

L'assemblée générale, sur la proposition du directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme d'un montant de 386 095 €, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	386 095 €
Report à nouveau	1 084 509 €
Montant distribuable	1 470 604 €

Qu'elle réparti comme suit :

Affectation à la réserve légale	-
Affectation à la réserve générale	-
Dividende aux actionnaires	100 000 €
Report à nouveau	1 370 604 €

En conséquence, elle fixe le dividende à 25 € par action pour les 4 000 actions entièrement libérées composant le capital.

Nous vous proposons une mise en paiement le 1er septembre 2021.

12 - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

Aucune convention nouvelle au cours de l'exercice 2020 est à signaler.

13 - ETAT DU SOLDE DES DETTES A L'EGARD DES FOURNISSEURS

Selon le décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, les sociétés doivent publier dans leur rapport de gestion la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance (Code de com., art. D 441-4 nouveau).

En ce qui concerne notre société, la dette fournisseur est à 30 jours.

14 - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Ceci exposé, nous sollicitons votre quitus pour notre gestion et notre administration au cours de l'exercice écoulé.

En outre nous vous rappelons qu'en vertu de l'article L 232-22, il est fait obligation d'effectuer au Greffe du Tribunal de commerce le dépôt des documents prévus à savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe ;
- le rapport de gestion du directoire ;
- la proposition d'affectation des résultats adoptée par l'Assemblée Générale.

Fait à Paris, le 10 juin 2021

AAMSET Management
Président

